

PHILOSOPHIE

Épreuve orale commune

Mme Emeline DURAND / M. Frédéric FRUTEAU de LACLOS / M. Antoine GRANDJEAN / M. Brice HALIMI / Mme Pauline NADRIGNY / Mme Claire SCHWARTZ

Coefficient de l'épreuve : 3

Durée de préparation de l'épreuve : 1 heure 30

Durée de passage devant le jury : 30 minutes (20 minutes d'exposé et 10 minutes de questions et réponses)

Type de sujets donnés : question, une ou plusieurs notions, locution, expression ou citation

Modalités de tirage du sujet : Tirage au sort d'un ticket comportant deux sujets que le candidat lit devant le jury. Le candidat indique son choix au début de sa prestation orale.

Liste des ouvrages généraux autorisés : Dictionnaire de langue française ; tout dictionnaire des noms propres est exclu

Liste des ouvrages spécifiques autorisés : aucun

Comme l'année précédente, candidates et candidats se sont vu proposer un choix entre deux sujets relevant, au moins prioritairement (c'est-à-dire relativement), de deux domaines différents parmi ceux qu'identifie le programme, à l'exclusion de celui qui avait été retenu pour l'écrit (en l'occurrence, cette année, « La métaphysique »). Étaient donc concernés « L'art, la technique », « La politique, le

droit », « La science », « La morale » et « Les sciences humaines : homme, langage, société ». Cette dualité de domaines primordiaux était souvent composée avec une différence de forme, la formulation de l'un des sujets (question) pouvant alors paraître plus « classique » que l'autre (une ou plusieurs notions, locution, expression ou citation).

Le jury souhaite d'abord souligner que, dans leur très grande majorité, les exposés entendus ont témoigné d'une haute maîtrise de la forme de l'exercice, de sorte qu'il convient de saluer la qualité de la préparation des candidates et candidats. La gestion du temps imparti (même si quelques exceptions ont conduit le jury à devoir prévenir que le temps était écoulé, ce qui est regrettable, non seulement pour ce que cela témoigne d'un échec dans le calibrage de l'exposé, mais aussi pour ce que cela cause de déstabilisation éventuelle chez le candidat), l'effort de produire une analyse initiale du sujet et le soin d'annoncer clairement le plan de la réflexion ont, en règle générale, répondu aux attentes.

On rappellera simplement, une fois encore, que l'importance de l'enjeu et la relative solennité de la situation ne doivent jamais conduire à oublier que le jury reçoit les admissibles avec une entière bienveillance, et que la qualité d'un oral requiert avant toute chose que l'on parvienne à s'adresser vraiment à ceux qui l'écoutent, ce qui demande notamment que l'on réussisse à regarder les personnes à qui l'on parle. L'inconfort manifeste dans lequel se trouvaient quelques candidats ne leur a malheureusement pas permis de s'installer dans un tel rapport, auquel il convient toujours de se préparer.

Concernant les choix opérés entre les deux sujets proposés, le jury a constaté certaines régularités qui semblent significatives.

Sur le plan formel, tout d'abord, lorsque les candidats avaient le choix entre une notion, expression ou citation, d'une part, et une question, d'autre part, c'est souvent la seconde qui a été retenue, quand bien même cela impliquait de devoir s'engager dans le traitement d'un sujet plus technique ou dans l'exploration d'un domaine manifestement mal maîtrisé. De telle sorte que tout porte à penser qu'il aurait suffi de demander « Qu'est-ce que la matière ? » ou « Le mythe comporte-t-il une vérité ? », plutôt que de proposer de traiter « La matière » ou « Mythe et vérité », pour que le choix, qui s'est révélé peu heureux, ne se porte pas sur « Qu'est-ce qu'un

terroriste ? » et « Qu'est-ce qui a un sens ? », qui constituaient l'autre possibilité. Quelques exposés ayant fait le choix du sujet sous forme de notion ou d'expression ont au contraire donné lieu à d'excellents développements, finement problématisés et richement illustrés. On rappelle donc que les sujets sous forme de question ne sont pas « plus faciles » que les autres et qu'ils ne dispensent nullement le candidat de l'analyse et de la problématisation : répondre philosophiquement à une question demande d'identifier le problème qu'elle pose, et qu'elle ne contient pas, de sorte que les termes de la question ne prédéterminent en rien une réponse qui serait plus aisée à identifier, pas davantage qu'ils ne pré-esquissent le chemin argumentatif qu'il y aurait à suivre pour produire une telle réponse. Inversement, l'analyse d'un sujet notionnel ou d'une expression aboutit nécessairement à la formulation interrogative d'un problème, construit au gré d'une analyse conceptuelle. La spécificité formelle du sujet (interrogatif ou non) ne devrait donc pas – et en tout cas certainement pas à elle seule – fonder une quelconque préférence.

Quant aux distinctions, relatives, des domaines, elles ont encore une fois été corrélées à de relatives constantes. Si, notamment, le jury a souvent entendu de beaux exposés sur des questions d'esthétique, témoignant parfois d'une très riche culture artistique, il est manifeste que la majorité des admissibles sont beaucoup moins à l'aise avec ce qui ressortit au champ de la science. Ce point, assurément, s'explique, et c'est sans doute la détermination même des classes préparatoires « littéraires », plutôt que la façon dont les candidats travaillent à leur formation, qui est ici responsable au premier chef. Néanmoins, une ignorance totale des sciences et de leur histoire, voire la pure et simple mise à l'écart de la rationalité scientifique, telles que le jury a pu les constater en plusieurs occasions, ne peuvent que constituer un défaut regrettable pour toute réflexion philosophique. Ces lacunes concernant le domaine épistémologique font que les sujets qui en relèvent prioritairement sont massivement évités, quand bien même l'autre possibilité semblait n'avoir pas fait l'objet d'un choix positif, au vu de la prestation à laquelle elle avait pu donner lieu. Cet angle mort dessert par ailleurs les candidats pour tous les sujets d'épistémologie, mais aussi pour tous les sujets d'ordre théorique un tant soit peu généraux (« Qu'est-ce qu'une norme ? », « Raisonner et calculer », « Peut-on tout expliquer ? », *etc.*). Comment ne pas regretter qu'une tentative de répondre à la question « La pensée a-t-elle des lois ? » ne prononce pas une seule fois le mot de « logique » ? En tout état de cause, lorsqu'il s'agit d'affronter une question directement ancrée dans le domaine, quoique parfaitement standard, telle par

exemple que « La connaissance scientifique est-elle fondée sur l'expérience ? », le manque de références assurées et d'exemples précis ne peut que grever les chances de réussite. Dans d'autres cas, des sujets transversaux auraient donné lieu à un traitement bien meilleur si les candidats avaient pu recourir à des connaissances précises en matière d'épistémologie et d'histoire des sciences. Ainsi une référence au principe d'inertie – si, comme l'entretien l'a confirmé, il n'avait pas été totalement inconnu – aurait-elle pu avantageusement nourrir une réflexion sur « Le repos » ; de même, disposer de quelques connaissances concernant la conception moderne de l'espace, dans sa différence d'avec la conception aristotélicienne du lieu, aurait permis de mieux traiter le sujet « Être à sa place ». Le jury ne peut donc que souligner l'importance qu'il y a à s'armer conceptuellement et à se constituer une culture historique concernant le champ de la connaissance en général et des sciences en particulier. Certaines exceptions le confirment : les sujets « Peut-on penser sans signes ? » ou « Le tout et la partie », par exemple, ont donné lieu à des exposés remarquables.

Concernant le découpage en domaines tel qu'il est déterminé par le programme, il convient cependant de noter qu'il ne signifie en aucune manière un compartimentage d'objets. De nombreux sujets, pour ne pas dire la plupart, sont largement transversaux.

Il importe donc que candidates et candidats n'intériorisent pas ce découpage, foncièrement indicatif, au point d'en faire un principe topologique, qui aurait pour signification d'assigner telle ou telle question à tel ou tel champ déterminé, pas plus qu'il ne s'agit d'en user pour segmenter le traitement des sujets, en pré-identifiant autant de parties de l'exposé qu'il serait censé y avoir de lieux circonscrits de sa pertinence. Le plan de l'exposé doit toujours être argumentatif et il ne doit pas obéir à une logique cartographique. C'est à chaque fois dans divers domaines qu'une même approche peut jouer et être testée quant à sa pertinence et à sa problématique. Ainsi les bons exposés ont-ils fait l'effort de poser en introduction le noyau du sujet, pour élaborer une problématique unifiante appelant divers moments d'une véritable argumentation, au lieu de le diffracter d'emblée en divers « domaines ».

De ce point de vue, il importe donc de commencer par ouvrir le traitement du sujet, au lieu de le verrouiller sans prendre le temps de réfléchir à ses divers sens – y compris les plus triviaux – et enjeux. Pour ce faire, on conseillera de ne jamais omettre le sens que le ou les termes du sujet reçoivent dans l'usage ordinaire, même si ce sens

commun ne possède pas un statut normatif, de sorte qu'il ne constitue ni l'horizon définitif ni le sol exclusif de l'analyse. Une réflexion sur « Agir » ne perd assurément rien à relever que le terme signifie aussi communément produire des effets, comme on le dit de l'aspirine ou d'un cachet de paracétamol par exemple ; au moins une telle réflexion se prémunirait-elle de la tentation d'une ontologisation abstraite de ce qui est en question, dont le résultat est immanquablement que, rapidement, plus personne, sauf apparemment la candidate présentant son exposé, ne sait plus de quoi il s'agit. De même, il est regrettable de prétendre traiter « Montrer l'exemple » sans jamais envisager ce que cela signifie d'abord communément dès lors qu'il s'agit d'une exigence, à savoir celle de ne pas s'excepter soi-même de la règle que l'on prétend imposer aux autres.

Mais ouvrir le sujet, c'est-à-dire le déplier ou le déployer, signifie tout autre chose que produire son indétermination. Il importe au contraire de travailler à sa détermination précise, ce qui implique de travailler sur les termes du libellé, et en tout cas de ne pas leur substituer des mots connexes mais non-synonymes. « Perdre la raison » ne signifie ni la rejeter ni la délaisser. C'est au contraire en élaborant différemment une signification précise que l'on peut faire œuvre de détermination conceptuelle. Ainsi « La clarté » n'est-elle pas synonyme de la lumière, et s'employer à les distinguer peut conduire à certaines des questions que pose la notion.

L'analyse du sujet, dont il faut que le libellé soit pris au sérieux, doit toutefois se comprendre comme une analyse conceptuelle et problématisante. Or, de ce point de vue, l'expérience de cette année conduit à devoir rappeler que la grammaire – qui est assurément un fait significatif et susceptible de donner à penser – n'est pas un *argument*. Le jury a en effet été étonné par la fonction que lui ont explicitement conférée de nombreux exposés, et ce d'autant plus chez des candidat(e)s souvent très prompt(e)s à invoquer les analyses de Nietzsche touchant la métaphysique dont la grammaire serait la sédimentation. Comment peut-on soutenir sérieusement que le sujet « Vouloir l'impossible » invite fondamentalement à interroger ce qu'il est impossible de vouloir, et donc les figures d'une impossible volonté (en contradiction si manifeste avec le sens commun d'une expression dénotant le fait de vouloir ce qui ne peut être), au simple motif que dans l'expression le verbe précède, ce qui indiquerait que tout le poids de la question devrait porter sur lui ? Le non-convaincant frôlait ici l'absurde, puisque si tel était le cas, on dirait bien évidemment « l'impossible vouloir », et non pas « vouloir l'impossible ». Or il s'agit bien entendu de deux questions tout à fait différentes. On a également noté un fait remarquable par sa récurrence, qui trahit

sans doute une certaine vogue : l'intransitivité de certains verbes a très souvent été surinvestie, au point de produire de véritables égarements conceptuels. Ainsi le caractère intransitif du verbe « Agir » a-t-il été invoqué à l'appui d'une absolutisation totalement abstraite de ce qui était en question, parce que l'absence de complément d'objet direct signifierait un impératif méthodologique de le penser « tout court ». De même, l'intransitivité a-t-elle été avancée pour soutenir que la différence entre mentir et tromper était que le mensonge n'impliquait pas de rapport à quelqu'un (fût-ce soi-même), à la différence de la tromperie, ce qui ne pouvait que laisser perplexe. Un cas du même genre est celui de la régulière surinterprétation du pronom réfléchi lorsque les termes du sujet comportaient un verbe pronominal ; ainsi de « Se distinguer », dont le caractère pronominal et actif a conduit un candidat à soutenir qu'il ne pouvait que s'agir d'un phénomène volontaire, et à omettre totalement le sens objectif de l'expression.

Comme les années précédentes, il semble important de rappeler que l'analyse conceptuelle véritable est directement opposée à la mauvaise abstraction. La bonne abstraction caractérise l'élaboration d'outils susceptibles d'éclairer le réel (et sans doute aussi ce qui ne l'est pas !) parce qu'ils permettent d'ordonner la réflexion. Le réel, ou tout du moins ce qui est en question, et qui demande à être pensé, doit donc constituer le point de départ de l'analyse en même temps que son horizon ultime. On ne peut que regretter que d'aucuns croient que la philosophie constitue un domaine à part dans le réel, ce qui signifie aussi bien un domaine à part du réel. Le jury invite donc tous les candidats à identifier ce qui est en question dans chaque sujet, et quels en sont les enjeux véritables. Comment ne pas s'étonner d'entendre une candidate traiter le sujet « Qui ne dit mot consent » sans jamais faire la moindre référence aux situations concrètes et aux débats éminemment actuels concernant le consentement, sa forme, ses conditions réelles, son caractère nécessaire et/ou suffisant, *etc.* ?

Ce souci de penser quelque chose de quelque chose doit, plus généralement, se traduire dans la présentation d'exemples, dont la fonction n'est pas seulement illustrative. L'exemple doit être précis et lui-même analysé, de sorte qu'il constitue une occasion de réfléchir, la confirmation d'une analyse ou encore un problème qui résiste à une perspective donnée. De fait, sans exemple, il est certain que l'on a affaire à une approche abstraite au mauvais sens du terme, parfois purement livresque, et en tout cas toujours dépourvue de toute prise sur le réel, qu'il s'agisse de l'expérience ou de la

manière dont quelque chose demande simplement à être pensé. Traiter de « L'objet technique » en évoquant en tout et pour tout une paire de chaussures et un lit, c'est nécessairement ne pas se donner les moyens d'approfondir la réflexion sur ce qui est en question. Présenter un exposé sur « Agir » sans jamais donner aucun exemple d'action ni même de situation pratique envisagée avec précision, c'était ouvrir la voie à un discours coupé de toute référence au point d'en perdre toute signification déterminée ; ce qui était d'autant plus regrettable que l'exposait témoignait par ailleurs d'une bonne capacité de conceptualisation et de la maîtrise de certaines références, y compris contemporaines. Mais le cas le plus... exemplaire, en la matière, aura été celui du traitement réservé à « Montrer l'exemple », qui n'en aura pris aucun et se sera contenté d'alléguer des cas généraux.

Si l'étayage du propos sur des exemples est nécessaire, il n'est toutefois pas suffisant. L'épreuve de philosophie n'est pas une épreuve de culture générale. Une certaine maîtrise des outils conceptuels forgés par les auteurs de la discipline et la connaissance de certaines des thèses qu'ils se sont efforcés d'établir doivent pouvoir nourrir l'argumentation. Il est donc important de pouvoir utiliser des références en faisant état d'une culture philosophique suffisante.

Ces références doivent être précises pour pouvoir jouer leur rôle, qui est instrumental. La référence vague et diffuse à des « doctrines » philosophiques ne suffit assurément pas à faire de l'exposé un travail philosophique. On s'étonne d'entendre des candidats mentionner les auteurs sans aucune précision quant aux œuvres invoquées, par exemple quand il est proposé de repenser la question « dans une perspective nietzschéenne » ou de s'appuyer sur « Hegel » pour défendre un argument dont on ne sait guère comment il peut se réclamer d'un penseur convoqué aussi vaguement. La moindre des choses, lorsque les auteurs ont été lus et travaillés, est de préciser auquel de leurs ouvrages on fait appel et de développer quelque peu l'usage que l'on se propose d'en faire, plutôt que d'en rester à la mention superficielle de leur autorité supposée.

Tout aussi superficielle est la démarche consistant à enchaîner les références sans jamais s'installer dans la conceptualité d'un penseur, ni se demander comment elle peut, sans dommage pour la cohérence de l'argumentation, voisiner avec celle d'un philosophe tout différent. On invite donc les candidats à vérifier que leur propos progresse de façon cohérente indépendamment des références, et à ne mobiliser que

celles qui peuvent l'enrichir et le préciser au moyen de concepts, distinctions ou thèses empruntées ponctuellement et précisément aux philosophes. Des exposés particulièrement réussis comportaient peu de références, mais s'appuyaient sur des textes singuliers, bien compris et cités avec précision, pour étayer un moment d'une argumentation se déployant par ailleurs en suivant la cohérence de l'expérience, la pression des problèmes ou la nécessité du concept.

S'il s'agit de témoigner de connaissances précises, ce n'est donc pas pour en faire montre, mais pour ce qu'elles manifestent de fécondité argumentative. Les références doivent être appelées par et pour l'analyse. Elles ne peuvent être présentées comme des lieux doxographiques qui pourraient être rattachés (plus ou moins lointainement, et toujours extérieurement) à ce qui est en question. D'où la nécessité d'une véritable insertion argumentative des références convoquées, qui doivent l'être de telle manière qu'elles semblent s'imposer – ce qui relève bien entendu, pour une part au moins, d'un art rhétorique. Autant dire qu'il est exclu que les références fournissent le plan : c'est le plan qui, éventuellement, les appelle. Il ne saurait être satisfaisant d'annoncer son plan en disant : « On peut d'abord avoir recours à Aristote pour parler de cosmologie » et « On peut ensuite sortir d'Aristote ». Que l'on le puisse, pourquoi pas, et même assurément. Mais l'exercice demande qu'il soit montré qu'il le faut si l'on a commencé par y recourir. Dans ces conditions, le premier réflexe, face au sujet, ne doit surtout pas être de chercher les références dont on dispose. Il faut analyser et problématiser le sujet, de telle sorte que cela puisse indiquer les outils pertinents que l'on a en sa possession.

Il va de soi, par ailleurs, que nulle référence n'est impérative, comme il est évident que toute référence est en droit bienvenue. L'important est seulement qu'elle soit utile, ce dont seul son maniement actuel peut constituer l'attestation. Parce qu'en cette matière comme en d'autres il existe certaines « modes », le jury a néanmoins constaté cette année qu'un nombre important d'exposés, traitant de sujets pourtant très variés, ont paru présenter un trajet similaire, le plan menant inéluctablement à un dépassement prétendu de la difficulté au gré de l'adoption sans distance d'une position, assez largement composite, se réclamant à la fois de Nietzsche, Deleuze et Agamben. Si on peut apprécier la culture contemporaine des candidates et candidats, ainsi que leur capacité à s'enthousiasmer pour telle ou telle pensée, on doit cependant les mettre en garde contre un usage non critique et trop peu rigoureux des textes, qui risque alors de tourner à la pure incantation verbale, voire de conduire à des conclusions aberrantes

(faisant l'apologie de la « souffrance du devenir », élevant « la déterritorialisation » au rang d'impératif catégorique, appelant de leurs vœux une « communauté à venir » totalement indéterminée et ne permettant de penser aucun modèle social, ou invoquant « la puissance de ceux qui ne peuvent rien ») ; toutes conclusions qui ont souvent été maintenues telles quelles dans la discussion, malgré l'invitation du jury à nuancer ou même à simplement déterminer le propos. Qu'un exposé sur « La frontière » puisse conclure, avec une assurance totale, que toute distinction est un attentat à la nature nomade de toute identité véritable, montre, au-delà du caractère immédiatement auto-réfutant du développement, avec quelle retenue et quelle précaution il convient de manier de telles références.

Quant à l'entretien qui suit l'exposé et achève l'épreuve, le jury note là encore, avec satisfaction, que dans l'ensemble candidates et candidats ont « joué le jeu » et prêté attention aux demandes de clarification, invitations à creuser ou suggestions de compléments, voire de déplacements. C'est toujours avec un tel sérieux qu'il convient d'aborder ce second temps de l'épreuve, quand bien même l'on est fatigué par le premier, et bien qu'il soit peut-être synonyme d'une plus grande inquiétude que le premier, puisqu'il ne s'agit plus d'y présenter un propos déjà constitué. On rappellera d'ailleurs que la discussion n'est pas un contrôle de connaissances, mais une occasion de poursuivre ensemble, pour la clarifier, la consolider, l'amender ou la compléter, la réflexion proposée dans l'exposé.

L'entretien compte réellement dans l'évaluation finale de la prestation et il est en tout premier lieu décisif de ne pas refuser la discussion, d'autant que, plus radicalement, le jury considère ce point comme intrinsèquement lié à ce qui peut constituer une pratique philosophique. Cette ouverture à la discussion demande trois choses. D'abord, faire l'effort d'entendre les questions, c'est-à-dire de les recevoir, au lieu de chercher par tous les moyens à se raccrocher à des éléments qui permettraient de répondre quelque chose, mais dont l'inconvénient est que la réponse qu'ils fondent n'est pas du tout celle qui est susceptible de correspondre à la question posée. Ensuite, ne pas hésiter à prendre le temps de réfléchir pour articuler une véritable réponse et ne pas croire qu'il faut jeter en toute hâte une phrase précipitée, éventuellement pour avoir le temps de se voir poser une autre question, le tout en regardant sa montre (l'évaluation de l'entretien n'est pas proportionnelle au nombre de questions qui auront pu être traitées, mais à la qualité des réponses données et à l'attitude philosophante qui

les aura permises). Enfin, se résoudre à risquer une réponse et éviter le refus (« C'est une bonne question, à laquelle je n'ai pas de réponse. »), sauf bien sûr s'il s'agit d'une question factuelle – ce qui n'exclut pas d'ailleurs qu'une réponse puisse se présenter explicitement comme une tentative incomplètement assurée plutôt que comme une position définitive.

Le jury voudrait noter cette année un dernier point, qui concerne le caractère possiblement public des oraux du concours.

On rappellera d'abord que la présence d'un public est soumise à l'accord préalable de la candidate ou du candidat, invité.e à se prononcer sur cette question au moment de son entrée dans la salle. Chaque admissible doit se sentir véritablement libre de sa réponse, qui n'influe en rien sur l'évaluation de sa prestation.

Si la publicité de l'oral est acceptée par le ou la candidate, chaque commission du jury est en revanche souveraine pour déterminer le nombre de personnes que la salle d'examen peut recevoir, sans que cela occasionne de gêne pour les candidats non plus que pour les examinateurs. Celles et ceux qui désirent assister aux oraux doivent se plier à cette décision.

Or la capacité d'accueil limitée de chacune des salles a un certain nombre de conséquences. Le principe général est que les personnes qui ont assisté à un oral quittent la salle à l'issue de cette prestation et n'entrent éventuellement à nouveau pour assister au passage suivant que si le nombre de celles qui patientaient dans le couloir pendant le précédent (et qui sont priées de faire silence) le permet. Il est donc exclu que l'on prétende « garder sa place » pour s'assurer d'assister à une succession continue d'oraux. De même, si toute personne – pour autant qu'elle respecte le règlement affiché sur la porte de chaque salle – peut faire partie du public, en cas d'affluence, la priorité sera donnée aux élèves de classes préparatoires, désireux de se familiariser avec la réalité des oraux qu'on leur souhaite sincèrement de pouvoir présenter les années suivantes.

Les notes de la session 2024 étaient globalement en progression par rapport à celles de l'année précédente (qui elle-même avait donné lieu à des résultats moins bons que celles qu'elle suivait), ce dont le jury félicite candidates et candidats.

La moyenne de l'épreuve était cette année de 10,09, en légère hausse par rapport à la session précédente, et les prestations ont été notées entre 03 et 19.

Cette tendance positive se constate à trois degrés. En premier lieu, comparé à l'année 2023, le bloc de notes le plus important entoure la moyenne : 41 % des notes attribuées se situent entre 8 et 11. Ensuite, les notes supérieures ou égales à 14 représentent plus de 20 % de celles qui ont été attribuées (contre 15 % l'année précédente). Enfin, 8 % des notes sont supérieures ou égales à 14 (moins de 6 % en 2023).

Malgré tout, et si l'on excepte les prestations qui n'ont satisfait à aucune des exigences de l'exercice (notées entre 3 et 5), 15 % se sont vu attribuer une note entre 6 et 7. Il s'agissait d'exposés qui, sans être catastrophiques, se sont révélés trop faibles, lacunaires ou superficiels, pour faire mieux que sauver les apparences. On rappellera d'ailleurs qu'on ne doit pas nécessairement s'étonner qu'un élève admissible au concours, dont l'excellence du niveau général n'est donc pas en question, obtienne pour son oral commun de philosophie une note parfois décevante. C'est que la discipline a ses exigences propres : tout comme les autres, elle n'est pas comme les autres (ce qui ne veut pas dire qu'elle soit plus difficile qu'elles). Plus précisément, il n'est même pas toujours complètement surprenant qu'il arrive qu'une personne ayant obtenu une bonne note à l'écrit commun de philosophie réussisse moins bien à l'oral. La discipline est la même, mais les épreuves sont très différentes. D'excellents élèves, résolus à travailler sérieusement toute l'année sur un domaine identifié et bénéficiant d'une préparation de très grande qualité – bref, les admissibles au concours – peuvent en règle générale considérer l'écrit avec confiance. L'épreuve orale demande à ce que l'on témoigne, en acte, d'un esprit philosophant et de connaissances disciplinaires, sur un sujet auquel parfois on n'est que peu préparé, dans une urgence relative et dans un contexte de fort enjeu. La chose est donc tout autre, ce qui peut expliquer des écarts de notes importants. Le jury, quoi qu'il en soit, n'oublie jamais à quel point l'épreuve en est une et il félicite sincèrement celles et ceux qui ont su relever le défi qu'elle constitue.

On trouvera ci-dessous les diverses paires de sujets proposées cette année par les trois commissions d'oral :

- La nostalgie / Qu'est-ce qui anime l'animal ?
- Mythe et vérité / Qu'est-ce qui a un sens ?
- Tolérer / Qu'est-ce qu'une personne ?

- « Sans l'ombre d'un doute » / Pourquoi l'État ?
- Partager / Qu'est-ce qu'imaginer ?
- La bureaucratie / Qu'est-ce qu'être hors de soi ?
- Le désordre / Les faits parlent-ils d'eux-mêmes ?
- « Et pourtant elle tourne » / L'homme est-il le seul sujet de droit ?
- « Qui suis-je ? » / Oublier
- Qu'est-ce qui est étonnant ? / Justice et égalité
- Qu'est-ce qu'un terroriste ? / La matière
- « C'est en forgeant que l'on devient forgeron » / Peut-on se mentir à soi-même ?
- La douleur et le plaisir / L'opinion publique
- « Par hasard » / La technique est-elle libératrice ?
- Corriger ses erreurs / Être enraciné
- Parler tout seul / L'attraction
- Qu'est-ce qu'un faux ? / Les vivants et les morts
- Le repos / L'âge de raison
- La musique a-t-elle un sens ? / Agir
- La corruption des mœurs / Mesurer
- L'innocence / Tout peut-il être dit ?
- Qu'est-ce qu'avoir conscience de soi / L'objet technique
- Résister / L'imagination est-elle créatrice ?
- « Machinalement » / Une expérience se partage-t-elle ?
- La religion est-elle une affaire privée ? / Chanter
- L'habitude est-elle une seconde nature ? / Compter
- « Qui ne dit mot consent » / Qu'est-ce qu'une pétition de principe ?
- Voir et toucher / Qu'est-ce qu'un maître ?
- L'actualité / Prendre ses désirs pour des réalités
- Tromper / Être vulgaire
- La société existe-t-elle ? / « Plus vite, plus haut, plus fort »
- Vouloir l'impossible / L'écriture
- « Je m'en veux » / Qu'est-ce que croire ?
- Qui est comédien ? / L'inné et l'acquis
- L'ennemi / Qu'est-ce qu'un témoignage ?
- Laisser faire la nature / La clarté
- Le tout et la partie / Terroriser

- Les mots et les choses / Qu'est-ce qui est prométhéen ?
 - La superstition / Qu'est-ce qu'un chef d'œuvre ?
 - Élire / Qu'est-ce qu'un monstre ?
 - L'inconcevable et l'impossible / L'inquiétude
 - La nouveauté / Écouter son corps
 - Perdre la raison / La guerre civile
 - Être à sa place / L'objectivité
 - La manifestation de la vérité / Se distinguer
 - La beauté de la nature / Peut-on savoir ce que l'on fait ?
 - La peur est-elle mauvaise conseillère ? / La volonté divine
 - Rêver à un autre monde / Le simple
 - Être citoyen du monde / L'homme est-il un animal comme les autres ?
 - L'inerte / Montrer l'exemple
 - La liberté d'expression / Additionner et soustraire
 - Se sentir libre / Le chaos
 - La lettre et l'esprit / Imiter
 - Le remords / Reproduire
 - L'enfance / Image et concept
 - Apprendre des autres / Le plus et le moins
 - La fidélité / Qu'est que l'autorité ?
 - « Vivre libre ou mourir » / Qu'est-ce qu'un passe-temps ?
 - La ville / Prendre connaissance
 - Nier l'évidence / L'amour propre
-
- L'identité des hommes / La nostalgie
 - L'inconnu / L'académisme
 - Le hasard / Tout est-il politique ?
 - Le vrai a-t-il une histoire ? / Les règles de l'art
 - Le commencement / Doit-on travailler ?
 - À qui se fier ? / Le fait et le droit
 - Qu'est-ce qu'un être vivant ? / Faut-il avoir peur du désordre ?
 - Vouloir dire / Le bien commun
 - Qu'est-ce qu'une théorie ? / L'argent
 - Que reste-t-il du passé ? / La diversité des cultures

- Qu'est-ce qu'un événement ? / L'art est-il inutile ?
- La connaissance scientifique est-elle fondée sur l'expérience ? / La désobéissance peut-elle être légitime ?
- Sauver les apparences / Y a-t-il un sens à se dire citoyen du monde ?
- La pensée a-t-elle des lois ? / « Pas de liberté pour les ennemis de la liberté »
- L'irréversible / Qu'est-ce qu'un génie ?
- Raisonner et calculer / Quel est le fondement de la propriété ?
- Peut-on tout expliquer ? / La critique fait-elle partie de l'art ?
- L'unité des sciences / Qu'est-ce qu'on attend ?
- Qu'est-ce qu'un individu ? / Une œuvre d'art produit-elle du beau ?
- L'illusion / L'homme est-il objet de science ?
- La liberté admet-elle des degrés ? / La technique n'est-elle qu'une application de la science ?
- Les sciences de la nature / La répétition
- La négation / Faut-il respecter la tradition ?
- Les sciences décrivent-elles ou construisent-elles leurs objets ? / La bêtise
- La forme et le fond / L'action
- Les mathématiques sont-elles une découverte ou une invention ? / L'inespéré
- Qu'est-ce qu'une crise ? / Le rôle des exemples
- Montrer et démontrer / Qu'est-ce qu'une norme ?
- La représentation / La volonté du peuple
- Toute vérité est-elle vérifiable ? / De quoi faut-il avoir peur ?
- Qu'est-ce qu'une structure ? / « J'ai le droit »
- Croit-on ce que l'on veut ? / L'échec
- L'histoire a-t-elle une fin ? / La vieillesse
- Peut-on penser sans signes ? / Le lien social
- La réflexion / L'aventure
- La main / Faire la paix
- Avoir du goût / Qui fait l'histoire ?
- Traduire / La nature a-t-elle des droits ?
- « C'est plus fort que moi » / Peut-on sortir de sa culture ?
- Poésie et philosophie / Le témoignage des sens
- Qu'est-ce qu'un art populaire ? / Penser le mouvement
- La frontière / Peut-on faire le bonheur d'autrui ?

- Sans l'art, parlerait-on de beauté ? / Le devoir de mémoire
 - Être hors la loi / Bien parler, est-ce bien penser ?
 - La diversité des langues / La force publique
 - Entendre / Y a-t-il des colères justes ?
 - Le primitif / Créer
 - Appartient-il aux lois d'éduquer les hommes ? / Parler et agir
 - La distraction / Qu'est-ce qui est sauvage ?
 - L'autorité / La différence des sexes
 - L'esprit et la lettre / Être adulte
 - L'œil du photographe / « L'histoire jugera »
 - Art et illusion / La barbarie
 - Ami et ennemi / À quoi servent les mythes ?
 - Choses et personnes / Faire comme si
 - La fin et les moyens / La ville
 - Enseigner l'art / Pourquoi nous trompons-nous ?
 - La bibliothèque / Y a-t-il des techniques pour être heureux ?
 - La nature morte / Le savoir est-il une forme de pouvoir ?
 - Amour et amitié / La fiction
 - Que nous apprend le cinéma ? / L'animal politique
 - La musique est-elle un langage ? / La famille
-
- La métamorphose / Les mots peuvent-ils nous manquer ?
 - Maître et serviteur / Les œuvres d'art sont-elles des choses ?
 - La justification / La beauté a-t-elle une histoire ?
 - Parler pour ne rien dire / Le cosmopolitisme
 - Gagner sa vie / La logique est-elle un art de raisonner ?
 - L'individuation / Comprendre, est-ce excuser ?
 - La culture générale / Le mieux est-il l'ennemi du bien ?
 - Peut-on penser l'histoire comme progrès ? / La pluralité des langues
 - Le musée / Comprendre
 - Le renoncement / La fin de la politique
 - L'histoire a-t-elle un sens ? / Corps et identité
 - Conduite et comportement / La fête
 - L'idéologie / Les exceptions ont-elles une place en morale ?

- La pertinence / Qu'est-ce qu'une institution ?
- La fiction / « Aimez vos ennemis »
- La grammaire contraint-elle notre pensée ? / Le désir de reconnaissance
- Le nom propre / Peut-on apprendre à vivre ?
- Devenir ce que l'on est / Entendement et raison
- Faut-il être naturel ? / Histoire et fiction
- Le mouvement de la pensée / Peut-on être heureux tout seul ?
- Le sauvage / L'intérêt peut-il être général ?
- Les arts appliqués / Échange et don
- Le ressentiment / Faut-il voir pour croire ?
- Consensus et conflit / Faut-il avoir peur des habitudes ?
- Quand y a-t-il peuple ? / L'ordre des choses
- L'anarchie / Regarder un tableau
- Aimer et être aimé / Qu'est-ce qu'un problème politique ?
- La liberté se prouve-t-elle ou s'éprouve-t-elle ? / Comparer les cultures
- La guerre juste / L'origine du langage
- Gouverner / La perspective
- La nature est-elle un modèle ? / L'origine
- La singularité / L'art est-il une connaissance ?
- De quoi avons-nous besoin ? / La vie de l'esprit
- Le corps de l'autre / Sait-on toujours ce que l'on veut ?
- Le sens commun / La nature a-t-elle des droits ?
- L'érudition / N'exprime-t-on que ce dont on a conscience ?
- Le pour et le contre / Peut-on connaître autrui ?
- Peut-on rester sceptique ? / Le droit et la violence
- La métaphore / Nature et histoire
- La bonne conscience / La haine des images
- La responsabilité / Le contemporain
- Je sens donc je suis / La poésie pense-t-elle ?
- Le populaire / N'y a-t-il de vérité que scientifique ?
- Le risque / Qu'est-ce qu'une représentation du monde ?
- La règle / Qu'est-ce qu'un paradoxe ?
- Avoir un corps / Le système
- Les sciences humaines sont-elles des sciences ? / Le rapport de force

- Le détail / La conscience peut-elle être collective ?
- Existe-t-il une vision scientifique du monde ? / L'implicite
- Peut-on aimer son prochain comme soi-même ? / L'achèvement de l'œuvre
- Les mots disent-ils les choses ? / Les valeurs
- Obéir / L'inhumain
- La patience / Y a-t-il des sentiments moraux ?
- Les bons sentiments / L'interprétation est-elle un art ?
- L'égalité des chances / L'art a-t-il une histoire ?
- L'ethnocentrisme / Pourquoi écrire ?
- L'humilité / La théorie nous éloigne-t-elle de la réalité ?
- La morale est-elle un art de vivre ? / La propagation des idées
- L'alter ego / Qu'est-ce qui est tragique ?